



ÉLECTIONS 2020

LE GUIDE DU DÉLÉGUÉ COMPRENDRE L'ORGANISATION DU SDEF

L'énergie au service du territoire



LE SDEF, L'ÉNERGIE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE), est chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de 269 communes sur les 277 que compte le département. Il dispose également de 4 compétences optionnelles : le gaz, l'éclairage public, les réseaux de chaleur et de froid et les communications électroniques.

Acteur important de l'économie finistérienne avec chaque année 50M€ d'investissements et environ 600 emplois directs ou induits par ses activités, le SDEF est un acteur majeur de la transition énergétique.

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En tant que syndicat d'énergie, le SDEF est devenu un acteur incontournable de la transition énergétique dans le Finistère. Il intervient dans la maîtrise de la demande de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque en partenariat avec des collectivités locales, la mutualisation des certificats d'économies d'énergie (CEE),

les groupements d'achat d'énergie et d'électricité, le développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (un réseau de 215 bornes a été déployé), les smart grids et l'assistance aux collectivités pour la mise en place des Plans Climat Air Énergie Territoriaux. Le SDEF propose également aux communes cornouaillaises un service de conseil en énergie partagé.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Depuis peu, le SDEF s'est engagé dans de nouveaux projets ambitieux. Avec le Finistère Smart Connect notamment, un projet qui a pour objectif de proposer aux collectivités Finistériennes un service de territoire intelligent et connecté.

De plus, le SDEF a engagé la réalisation du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

qui constituera à terme, un fond de plan commun à tous les gestionnaires de réseaux et qui devra être effectif au plus tard en 2026.

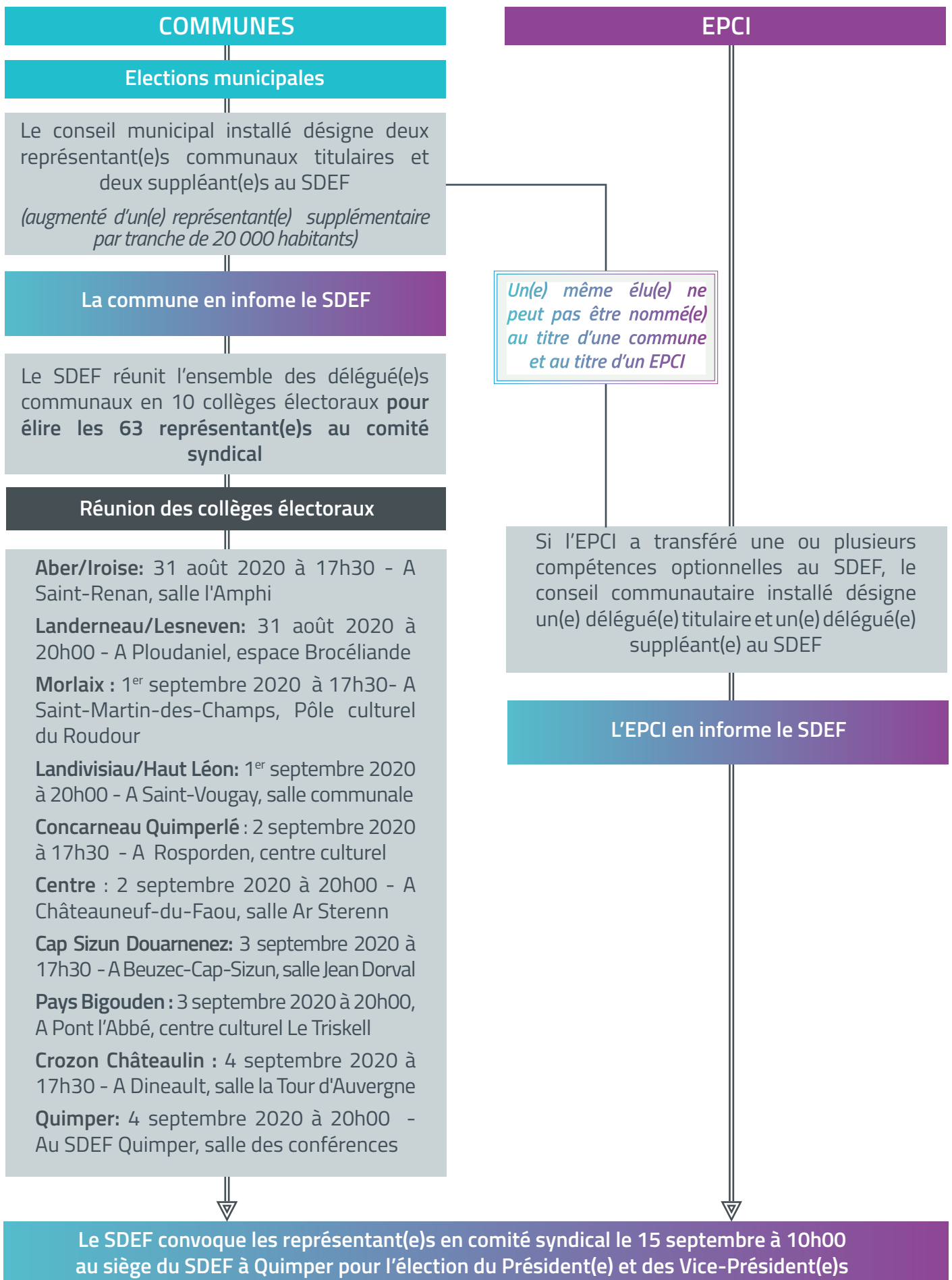
Enfin, le SDEF est partenaire de Mégalis jusqu'à la fin du déploiement de la fibre optique phase 2 et 3 en 2026.

ÉNERGIES EN FINISTÈRE

En 2018, le SDEF a créé la Société d'économie Mixte « Énergies en Finistère ». Cette société d'économie mixte a pour mission d'impulser et d'accompagner la production d'énergies renouvelables en Finistère avec plusieurs champs d'intervention : le gaz naturel véhicules, le photovoltaïque, l'éolien, les réseaux de chaleur, l'hydroélectricité et la méthanisation.



DÉROULÉ DES ÉLECTIONS 2020



LES MODALITÉS DE DÉSIGNATION

des délégué(e)s appelé(e)s à siéger au comité du SDEF à compter des prochaines échéances municipales.

Les délégué(e)s communaux

Chaque commune devra désigner deux représentant(e)s titulaires et deux représentant(e)s suppléant(e)s. Un(e) représentant(e) supplémentaire sera désigné(e) pour les communes de plus de 20 000 habitants, par tranche de 20 000 habitants (*dans la pratique seule la commune de Quimper est concernée, et devra désigner au total 5 représentant(e)s titulaires et 5 représentant(e)s suppléant(e)s.*)

Le Finistère est découpé en 10 collèges électoraux (*voir carte page 6*) à qui se réuniront pour élire des délégué(e)s communaux titulaires et autant de délégué(e)s suppléant(e)s selon le tableau récapitulatif ci-dessous (*Un(e) délégué(e) par tranche de 15 communes augmenté d'un(e) délégué(e) par tranche de 15 000 habitants*).

Nombre de sièges attribué au niveau de chaque collège électoral :

Collèges électoraux (voir carte page 6)	Nombre de communes	Population	Délégué(e)s SDEF		
			1 pour 15 000 habitants	1 pour 15 communes	Total délégué(e)s communaux
Aber / Iroise	33	89 584	6	2	8
Landerneau / Lesneven	36	75 762	5	2	7
Landivisiau / Haut Léon	33	64 583	4	2	6
Morlaix	26	64 247	4	2	6
Centre	30	36 276	2	2	4
Crozon / Chateaulin	27	46 127	3	2	5
Douarnenez / Cap Sizun	16	33 977	2	1	3
Pays Bigouden	22	55 360	4	1	5
Quimper	21	127 984	9	1	10
Quimperlé / Concarneau	25	105 419	7	2	9
Totaux	269	699 319	46	17	63



Les délégué(e)s communautaires

Désormais, les statuts du SDEF permettent aux EPCI qui le souhaitent de transférer une ou plusieurs compétences optionnelles au SDEF.

Dans la pratique, cela va concerner la compétence optionnelle « éclairage public » pour les zones d'activités communautaires.

Chaque EPCI qui va transférer sa compétence devra désigner un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e).

Si tous les EPCI du Finistère (hors Brest Métropole) transfèrent leur compétence optionnelle « éclairage public » au SDEF, il y aura donc 20 délégué(e)s titulaires et 20 délégué(e)s suppléant(e)s qui siégeront dans le collège des EPCI.

Nombre de délégué(e)s communautaires appelé(e)s à siéger dans les collèges des EPCI

Collèges électoraux <i>(voir carte page 6)</i>	Nombre d'EPCI	Nombre maximum de délégué(e)s communautaires <i>(1 par EPCI ayant transféré une compétence optionnelle au SDEF)</i>	Total
Aber / Iroise	2	2	2
Landerneau / Lesneven	2	2	2
Landivisiau / Haut Léon	2	2	2
Morlaix	1	1	1
Centre	3	3	3
Crozon / Chateaulin	2	2	2
Douarnenez / Cap Sizun	2	2	2
Pays Bigouden	2	2	2
Quimper	2	2	2
Quimperlé / Concarneau	2	2	2
Totaux		20	20



PARTITION DES COLLÈGES ÉLECTORAUX DU SDEF



LES COMITÉS TERRITORIAUX

L'ASSURANCE D'UNE PROXIMITÉ MAINTENUE

Les représentant(e)s désigné(e)s par les communes et les EPCI constituent le collège électoral mais sont également appelé(e)s à siéger au sein des comités territoriaux du SDEF qui sont les véritables organes de décentralisation du syndicat en terme de fonctionnement.

Les comités territoriaux ont un rôle consultatif et permettent d'étudier et de préparer les décisions du comité syndical (en formation plénière ou restreinte) mais aussi de :



Recenser les travaux en cours et, dans un cadre pluriannuel, sur le territoire de différentes communes



D'arbitrer les travaux entre différentes communes pour que ceux-ci rentrent dans l'enveloppe définie par le comité



Rendre compte des décisions du comité, du bureau et des groupes de travail constitués dans les différents domaines...



D'informer les délégué(e)s des communes des décisions ou actualités du syndicat



Faire le point sur les missions et actions des concessionnaires ENEDIS et EDF

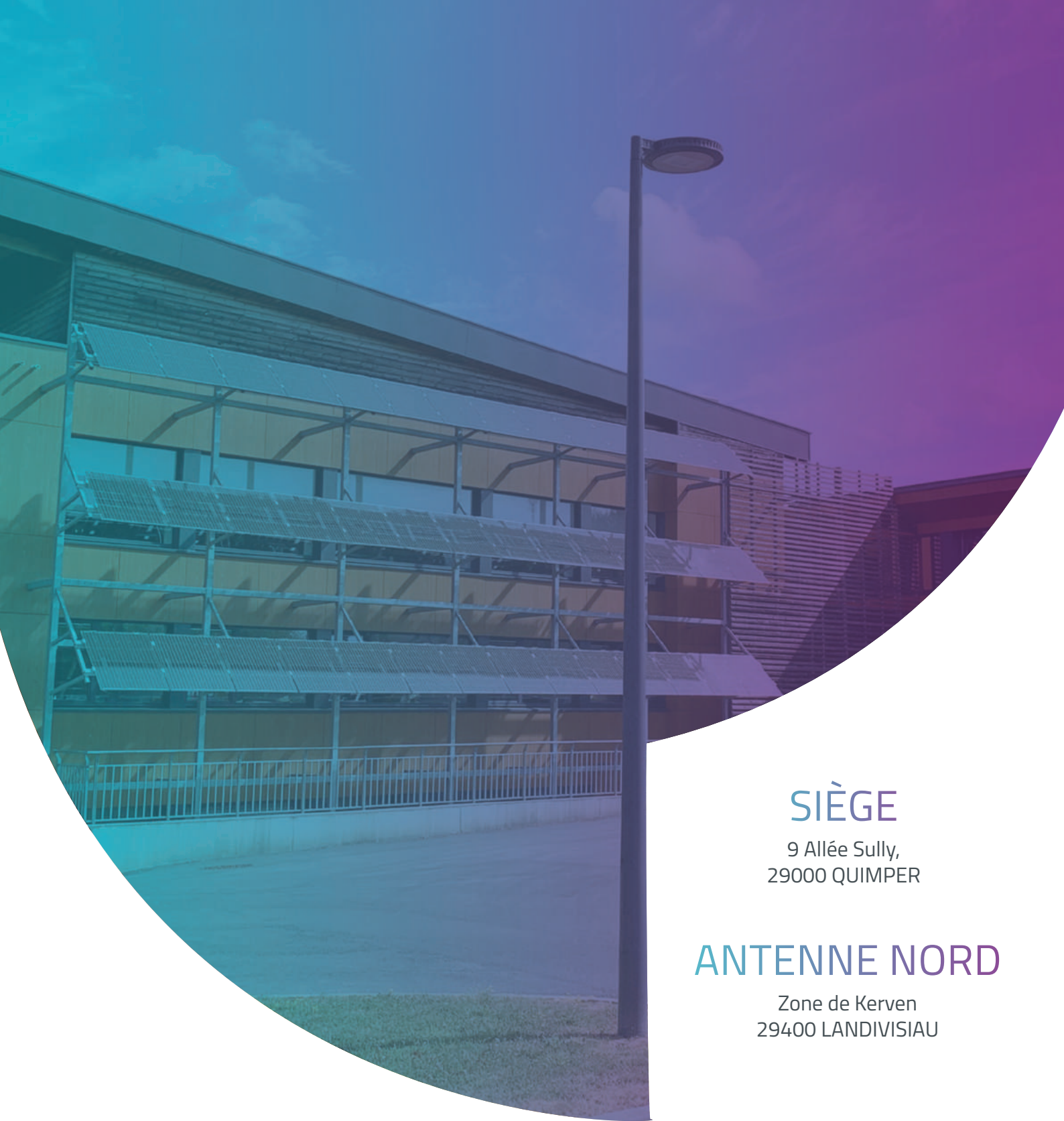
Fréquence des comités territoriaux

Ils se réunissent à minima 2 fois par an, en début et en fin d'année mais une certaine souplesse sera privilégiée. Ainsi, les comités territoriaux pourraient être amenés à se réunir davantage en fonction des besoins.



Les enveloppes financières des comités territoriaux

Les comités territoriaux sont des organes de concertation au niveau de chaque territoire avec les élu(e)s locaux. Chaque comité territorial disposera d'une enveloppe financière établie en fonction de plusieurs paramètres : les recettes des taxes sur les consommations électriques, le remboursement des annuités d'emprunts imputables au territoire mais aussi les engagements antérieurs.



SIÈGE

9 Allée Sully,
29000 QUIMPER

ANTENNE NORD

Zone de Kerven
29400 LANDIVISIAU

Syndicat Départemental d'Énergie
et d'Équipement du Finistère

02 98 10 36 36
contact@sdef.fr
www.sdef.fr

